CATALOGUE DES GENS DE JUSTICE DE SENLIS ET DE LEURS FAMILLES

(1380-1550)

Par Bernard GUENÉE

INTRODUCTION

Lorsque, au XVIII[e] siècle, les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur publiaient les listes d'évêques, de doyens et d'abbés de leur *Gallia christiana,* leur but essentiel était de faciliter l'étude et la datation des documents, chronologie et diplomatique étaient tout leur souci. Mais par la suite les historiens prirent conscience que de telles listes pouvaient rendre bien d'autres services. C'est ainsi qu'en 1904 Henri Gravier construisait son *Essai sur les prévôts royaux du XI[e] au XIV[e] siècle,* entre autres, sur la liste des titulaires de chaque prévôté royale ; et Edouard Maugis dressait en 1906 la liste des titulaires des principaux offices de justice du siège du bailliage d'Amiens de 1300 à 1600 pour étudier l'administration royale et son évolution (1). Ces deux exemples suffisent pour montrer qu'au début du XX[e] siècle, au beau temps de l'histoire des institutions, les listes d'officiers sont conçues comme la base indispensable de toute étude valable.

Les ouvrages de Gravier et de Maugis n'étaient pas encore parus que Gustave Dupont-Ferrier commençait déjà à réaliser l'œuvre de sa vie, la *Gallia regia ou état des officiers royaux des bailliages et des sénéchaussées de 1328 à 1515,* dont les deux premiers volumes paraissaient en 1942 mais dont le cinquième et avant-dernier volume n'était publié qu'en 1958, deux ans après la mort de son auteur. Les buts que Dupont-Ferrier assignait à la *Gallia regia,* tels qu'il les a exposés dans la préface de l'ouvrage en 1942, c'était d'abord de permettre la datation des lettres closes, la publication des chroniques, journaux et mémoires intéressant l'histoire de France, la rectification sur une foule de points de l'*Histoire généalogique* du P. Anselme et autres recueils similaires ; c'était ensuite d'*éclairer l'étude de nos institutions administratives, judiciaires, financières, militaires ;* c'était enfin de *préciser ce que fut la politique royale vis-à-vis de la noblesse, du clergé, du commun ou troisième état, en montrant où la monarchie prenait ses agents et ce qu'elle en faisait.* Aux soucis chronologiques et diplomatiques des Bénédictins, aux vues institutionnelles de ses contemporains, Dupont-Ferrier ajoutait donc, plus nettement qu'aucun de ces derniers, l'ambition d'amorcer l'étude sociale des serviteurs du roi. Mais ce nouvel objectif reste secondaire et n'impose pas encore un changement de perspective ; si bien que, comme la *Gallia christiana* et les catalogues du début du siècle, la *Gallia regia* présente les officiers royaux office après office, dans l'ordre chronologique, sauf à donner à l'occasion sur chacun d'eux une notice un peu plus développée. Au total, dans sa conception et sa présentation, la *Gallia regia* reste à peu de choses près traditionnelle ; son originalité réside presque tout entière dans le dessein de Dupont-Ferrier de passer en revue les offices royaux de l'ensemble du royaume, en touchant au total *quelque trente mille officiers.*

L'œuvre dépassait à l'évidence les forces d'un homme seul. L'admiration pour le labeur accompli ne peut masquer au lecteur les lacunes et les erreurs des tableaux finalement présentés : les incertitudes de la géographie administrative, les confusions de plusieurs offices en un seul, le faible nombre de titulaires connus d'un office donné ; tout cela, entre autres, n'empêche point le connaisseur de telle ou telle région d'utiliser avec profit la *Gallia regia,* mais rend pour tout autre son maniement dangereux. Dans son extension géographique, le projet de Dupont-Ferrier était trop, beaucoup trop ambitieux. Par contre, à certains égards, l'historien de notre génération, ouvert par les réflexions de ses aînés à de nouvelles perspectives, serait tenté de déplorer son manque d'ampleur : les listes de Dupont-Ferrier seraient-elles parfaites, les officiers qu'elles nous présentent, dont on ne connaît rien que les offices royaux qu'ils ont successivement occupés, resteraient de simples silhouettes partielles, incapables de nourrir l'étude sociale que le grand érudit entrevoyait cependant à la fin de sa vie.

Qu'on ne s'y trompe point. Ces remarques ne sont pas faites pour masquer la dette considérable que j'ai contractée envers Gustave Dupont-Ferrier, et que je proclame ici hautement ; elles veulent marquer d'où je suis parti et pourquoi, aidé par les réflexions de tel ou tel de mes maîtres et en particulier par celles de M. Robert Fawtier rendant compte en 1949 des deux premiers tomes de la *Gallia regia* (2), j'ai cru devoir modifier, pour répondre à de nouveaux besoins, les principes et les modalités d'établissement de catalogues toujours indispensables à l'historien, mais qui, pour continuer à être utiles, doivent maintenant abandonner les règles d'une tradition séculaire.

Il me semble d'abord qu'un catalogue doit donner la priorité non plus à l'histoire institutionnelle, mais à l'histoire sociale ; non plus à l'office, mais à l'officier. Certes, il est utile d'avoir sous les yeux la

---

(1) E. Maugis, *Essai sur le recrutement et les attributions des principaux offices du siège du bailliage d'Amiens de 1300 à 1600...,* Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres, Paris, 1906.

liste chronologique des titulaires d'un office ; mais il est plus important de saisir d'ensemble tous les offices successivement occupés par un officier ; et non seulement les offices royaux, mais aussi les offices seigneuriaux, car le praticien de Clermont sert indifféremment le roi ou le comte de Clermont, celui de Crépy le roi ou le duc de Valois, et ne retenir que ses fonctions royales serait fausser le sens de sa carrière et des institutions auxquelles il participe. D'autre part, surtout à la fin du Moyen Age, l'office n'est pas l'essentiel chez l'officier ; celui-ci, avant d'être officier, dans le temps même où il est officier, est d'abord marchand, avocat, procureur, artisan. Un catalogue n'est utile que s'il établit le groupe professionnel dont fait partie l'officier, et s'il aide à en discerner les contours. Mais, avec la même formation et la même profession, tel réussit, tel autre végète, celui-ci reste dans la médiocrité, celui-là atteint la fortune ; un catalogue n'est utile que s'il établit le groupe social dont fait partie l'officier. Enfin la carrière d'un officier, la vie d'un homme ne prend tout son sens que si l'on compare la place qu'occupait son père dans la société et celle qu'a pu occuper son fils ; l'histoire sociale sera généalogique ou elle ne sera pas ; au centre d'un catalogue il ne doit pas y avoir l'office, ni l'officier, ni le praticien, ni même l'homme, mais la famille.

Mon catalogue comprend donc deux parties. Dans la première, une série de tableaux donne la liste chronologique des titulaires de chaque office, avec simplement leur nom, les deux dates extrêmes où ils sont connus comme tels, et la référence à la notice qui leur est consacrée dans la seconde partie. Dans cette seconde partie les personnages sont présentés en pied avec toute leur carrière, leur fortune et leur famille connues.

Pour avoir quelque chance d'aboutir, une enquête de pareille ampleur devait accepter bien des limites. Elle a d'abord été limitée à une ville, un chef-lieu de bailliage. Dans cette ville, seuls les offices judiciaires ont été retenus. Et dans le temps, seule la période 1380-1550, qui permet de cerner un moment essentiel dans l'évolution des institutions et de la société judiciaires, la fin du XV^{e} et le début du XVI^{e} siècle. Mais entendons-nous bien sur le sens du mot *limites*. Je devrais plutôt dire que, convaincu de la nécessité de voir bien au-delà de l'objet étudié pour le comprendre vraiment, ayant centré ma recherche sur l'évolution de la société judiciaire de Senlis à la fin du XV^{e} et au début du XVI^{e} siècle, j'ai cru devoir étudier du mieux qu'il se pouvait cette société de 1380 à 1550, et, au-delà, être attentif aux contacts de ces officiers et ces praticiens avec le reste de la population senlisienne, aux liens que ces hommes et leurs familles ont pu avoir avec le reste du bailliage et avec Paris, à leurs antécédents, depuis la fin du XIII^{e} siècle, et à leurs prolongements, jusqu'à l'aube du XVII^{e} siècle. Ne disons pas que ce catalogue est limité à la société judiciaire de Senlis de 1380 à 1550 ; disons qu'il est centré sur elle.

Pour mener à bien cette enquête, je crois avoir utilisé toutes les ressources que m'offraient les archives senlisiennes, celles des dépôts des villes et des départements voisins, et la plus grande partie de celles des fonds parisiens. Mais je dois avouer ici mon plus grand regret : pour établir ce catalogue, je n'ai pu disposer d'archives notariales qui, à Senlis comme dans le reste de la région, ne remontent guère au-delà de 1550. Aux historiens habitués aux richesses de pareilles archives, mon catalogue paraîtra pauvre et simplement propre, en quelque sorte, à une étude de préhistoire sociale. Tel qu'il est cependant, avec ses 268 familles et ses quelque 1 500 notices, je ne pense pas qu'on puisse le considérer comme complètement inutile.

D'abord, avec ses silhouettes tant bien que mal dessinées d'hommes et de familles plus ou moins liés à Senlis, ce catalogue ressuscite toute une certaine société d'un chef-lieu provincial à la fin du Moyen Age ; c'est grâce à lui que j'ai pu écrire les chapitres d'histoire sociale de mes « *Tribunaux et gens de justice...* » ; ces chapitres sont ce qu'ils sont, mais je ne vois pas par quelle autre démarche on pourrait prétendre faire de l'histoire sociale valable, qui ne saurait être basée ni sur l'étude de quelques personnalités plus ou moins représentatives, ni même sur celle de quelques familles plus ou moins typiques, mais sur le tableau d'ensemble de milieux.

Ce catalogue a donc déjà été utile ; j'ose espérer qu'il peut l'être encore. C'est un fait que les érudits locaux — et j'emploie ce terme sans aucune nuance de mépris — aiment dresser des catalogues et des généalogies. J'ai moi-même utilisé les notes d'un travailleur compiégnois, Carolus Barré ; elles m'ont rendu de grands services dans l'étude des rapports entre les sociétés judiciaires de Senlis et Compiègne ; je tiens à saluer ici la mémoire de cet excellent érudit. Mais c'est un fait aussi que, trop souvent, le labeur de ces travailleurs de bonne volonté, faute de lignes directrices valables dans la recherche et la présentation des résultats, est perdu pour l'histoire sociale et méprisé par elle qui pourtant devrait se nourrir de catalogues et généalogies.

En commençant ce catalogue, j'aurais voulu qu'il fût un trait d'union, offrît à l'érudit un modèle de ce que l'historien attend de lui pour éviter, de part et d'autre, temps et papier perdus. Aujourd'hui qu'il est achevé, mon ambition se bornera à voir reconnaître que l'intention, du moins, était bonne (3).

(2) *Revue Historique*, t. CCI (1949), p. 295-298.

(3) Toutes les dates du présent catalogue s'entendent en nouveau style.

SOURCES IMPRIMEES

Actes de François I^{er}. *Cf.* Collection...

ANSELME (le P.). — *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France*, 9 vol. Paris, 1726-1733.

AUBERT (F.). — *Histoire du Parlement de Paris, de l'origine à François I^{er}, 1250-1515*, 2 vol. Paris, 1894.

AUBERT (F.). — *Le Parlement de Paris, de Philippe le Bel à Charles VII. 1314-1422*, 2 vol. Paris, 1887-1890.

AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS (F.A.). —

Dictionnaire de la noblesse contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France, 15 vol. Paris, 1770-1786.

BARRÉ (C.). — *Etude sur la bourgeoisie au Moyen Age. Une famille de tabellions royaux : les de Kerromp.* Paris, 1930.

BARRÉ (C.). — *Les institutions municipales de Compiègne au temps des gouverneurs attournés, 1319-1692,* dans *Bull. philol. et hist. [jusqu'à 1715],* 1940-1941, pp. 1-84.

BARRÉ (L.N.). — *Flavacourt. Notice historique et archéologique.* Beauvais, 1879.

BEAUVILLÉ (V. de). — *Recueil de documents inédits concernant la Picardie, publiés d'après les titres originaux conservés dans son cabinet par...,* 5 vol. Paris, 1860-1862.

BÉNARD (R.). — *Une famille nombreuse à Senlis au XVI^e siècle. Etude de démographie rétrospective,* dans *C.-R. et Mém. du Com. Archéol. de Senlis,* t. X (1923-1924), pp. 15-25.

BERNIER (A.). — *Journal des Etats généraux de France tenus à Tours en 1484 sous le règne de Charles VIII rédigé en latin par Jehan Masselin député du bailliage de Rouen.* Coll. des Doc. inéd. sur l'Hist. de France. Paris, 1835.

BERNIER (A.). — *Monuments inédits de l'histoire de France, 1400-1600.* Paris-Senlis, 1835.

BEUGNOT (Cte A.A.). — *Les Olim ou registres des arrêts, 1254-1319.* Coll. des Doc. inéd. sur l'Hist. de France, 3 t. en 4 vol. Paris, 1839-1848.

BOURDOT DE RICHEBOURG (Ch. A.). — *Nouveau Coutumier général,* 4 t. en 8 vol. Paris, 1724.

BOURSIER (Dr A.). — *Histoire de la ville et de la châtellenie de Creil.* Paris-Creil, 1883.

BOUTARIC (E.). — *Actes du Parlement de Paris. Inventaire analytique, 1254-1328,* 2 vol. Paris, 1863-1867.

CAIX DE SAINT-AYMOUR (Vte A. de). — *Causeries du besacier. Mélanges pour servir à l'histoire des pays qui forment aujourd'hui le département de l'Oise (Picardie mérid., nord de l'Ile-de-France),* 2 vol. Paris, 1892-1895.

CAMPARDON (E.) et TUETEY (A.). — *Inventaire des registres des insinuations du Châtelet de Paris, règnes de François I^er et de Henri II.* Paris, 1906.

CARLIER (abbé Cl.). — *Histoire du duché de Valois, ornée de cartes et de gravures, contenant ce qui est arrivé dans ce pays depuis le temps des Gaulois jusqu'en l'année 1703,* 3 vol. Paris, 1764.

CAROLUS-BARRÉ (L.). — *Chronologie des baillis de la comté-pairie de Beauvais au Moyen Age,* dans *Bull. philol. et hist. [jusqu'à 1715],* 1948-1950, p. 97-108 ; tiré à part, Paris, 1952.

CAROLUS-BARRÉ (L.). — *Chronologie des baillis de Clermont-en-Beauvaisis, 1202-1532.* Senlis, 1944.

CAROLUS-BARRÉ (L.). — *L'ordonnance de Philippe le Hardi et l'organisation de la juridiction gracieuse,* dans *B.E.C.,* t. XCVI (1935), pp. 5-47.

CAROLUS.-BARRÉ (L.). — *Notes autobiographiques de Jean Le Houdoyer, de Saint-Just-en-Beauvaisis,* 1426-1480, dans *B.E.C.,* t. CV (1944), pp. 180-185.

CAROLUS-BARRÉ (L.). — *Une enquête en tourbe à Senlis, le 26 juin 1461,* dans *Rev. hist. de Droit fr. et étr.,* t. XXIV-XXV (1946-1947), pp. 95-98.

CLOZIER (abbé). — *Historique du fief de Vaux-lez-Creil,* dans *C.-R. et Mém. du Com. archéol. de Senlis,* t. XXXVII (1905), pp. 275-320.

Collection des Ordonnances des rois de France. — *Catalogue des Actes de François I^er,* 10 vol. Paris, 1887-1908.

COYECQUE (E.). — *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVI^e siècle,* 2 vol. Paris, 1905-1923.

DELACHENAL (R.). — *Histoire des avocats au Parlement de Paris. 1300-1600.* Paris, 1886.

DELISLE (L.). — *Chronologie des baillis et des sénéchaux depuis les origines jusqu'à l'avènement de Philippe de Valois,* dans Recueil des historiens des Gaules et de la France, t. XXIV. Paris, 1904.

DEPOIN (J.). — *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Pontoise.* Pontoise, 1886.

DEPOIN (J.) et DUTILLEUX (A.). — *Cartulaire de l'abbaye de Maubuisson (Notre-Dame la Royale),* 2 vol. Pontoise, 1890, 1913.

DEPOIN (J.) et VERGNET (J.). — *Boran, le village, le prieuré. Chartes et documents.* Beauvais, 1924.

DOINEL (J.). — *Liste des étudiants de l'Université d'Orléans en 1529.* Orléans, 1876.

DUFOUR (Ch.). — *Situation financière des villes de Picardie sous saint Louis,* dans *Mém. de la Soc. des Antiquaires de Picardie,* t. XV (1858), p. 583-692 ; tiré à part, Amiens, 1858.

DUPONT-FERRIER (G.). — *Gallia regia ou état des officiers royaux des bailliages et des sénéchaussées de 1328 à 1515,* t. III, Paris, 1954 ; t. V, Paris, 1958.

FLAMMERMONT (J.). — *Histoire de Senlis pendant la seconde partie de la guerre de Cent Ans, 1405-1441.* Paris, 1879.

FLAMMERMONT (J.). — *Histoire des institutions municipales de Senlis,* Bibl. de l'Ec. des Hautes Etudes, fasc. 45. Paris, 1881.

FOURNIER (M.). — *La faculté de Décret de l'Université de Paris au XV^e siècle,* t. I. Paris, 1895.

FOURNIER (M.) et DOREZ (L.). — *La faculté de Décret de l'Université de Paris au XV^e siècle,* t. II, Paris, 1902 ; t. III, Paris, 1913.

FURGEOT (H.). — *Actes du Parlement de Paris. Deuxième série... Jugés,* t. I (1328-1342). Paris, 1920.

Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa, t. X. Paris, 1751.

GIRY (A.). — *Documents sur les relations de la royauté avec les villes de France de 1180 à 1314.* Paris, 1885.

GORDIÈRE (L.A.). — *Le prieuré de Saint-Amand.* Compiègne, 1886.

GRAVIER (H.). — *Essai sur les prévôts royaux du XI^e au XIV^e siècle,* dans *Nouv. Rev. hist. de Droit fr. et étr.,* t. XXVII (1903), p. 539-574, 648-672, 806-874 ; tiré à part (avec additions), Paris, 1904.

GUILLEMOT (E.). — *Les forêts de Senlis. Etude sur le régime des forêts d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville au Moyen Age et jusqu'à la Révolution,* dans *Mém. de la Soc. d'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France,* t. XXXII (1905), pp. 89-319.

GUYNEMER (P.). — *Cartulaire de Royallieu.* Compiègne, 1911.

HUILLARD-BRÉHOLLES (A.) et LECOY DE LA MARCHE (A.). — *Titres de la maison ducale de Bourbon,* 2 vol. Paris, 1867-1874.

JACQUETON (H.). — *Documents relatifs à l'administration financière en France de Charles VII à François I^er, 1443-1523.* Coll. de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire, n° 11, Paris, 1891.

JASSEMIN (H.). — *La Chambre des Comptes de Paris au XV^e siècle.* Paris, 1933.

LABANDE (L.H.). — *Histoire de Beauvais et de ses institutions communales jusqu'au commencement du XV^e siècle.* Paris, 1892.

LABANDE (L.H.). — *Histoire et généalogie de la famille Des Friches.* Paris, 1899.

LEBLOND (Dr V.). — *Beauvais dans l'angoisse pendant la seconde partie de la Guerre de Cent Ans, 1402-1445. Extraits des délibérations de l'Hôtel-de-Ville de Beauvais,* dans *Mém. de la Soc. Acad. de l'Oise,* t. XXVII (1932-1933), pp. 92-361.

LEBLOND (Dr V.). — *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Beauvais comprenant 529 chartes la plupart originales conservées aux archives hospitalières de cette ville.* Paris, 1919.

LEBLOND (Dr V.) et TREMBLOT (J.). — *Documents notariés relatifs à l'histoire économique du Beauvaisis et du Vexin français extraits des minutes de Chaumont-en-Vexin, 1489-1505.* Paris-Beauvais, 1927.

LEBLOND (Dr V.). — *Documents relatifs à l'histoire économique de Beauvais et du Beauvaisis au XVI^e siècle extraits des minutes notariales,* t. I, 1537-1550. Paris-Beauvais, 1925.

LEBLOND (Dr V.). — *L'église et la paroisse Saint-Etienne de Beauvais au XV^e siècle d'après les comptes des marguilliers et*

des chanoines, dans *Bull. philol. et hist. [jusqu'à 1715]*, 1913, pp. 150-252.

LEBLOND (Dr V.). — *Notes pour le nobiliaire du Beauvaisis*, t. I. Beauvais, 1910.

LEBLOND (Dr V.). — *Quatre inventaires et testaments beauvaisiens, 1397-1451*. Paris, 1911.

LESORT (A.). — *La reine Blanche dans le Vexin et le pays de Bray, 1359-1398*, dans *Mém. de la Soc. Hist. et Archéol. de l'arrond. de Pontoise et du Vexin*, t. LIV (1948), pp. 35-67.

LOISEL (A.). — *Mémoires des pays, villes, comté et comtes, évesché et évesques, pairrie, commune et personne de renom de Beauvais et Beauvaisis*. Paris, 1617.

LOUVET (P.). — *Histoire et antiquitez du pais de Beauvaisis*, t. I. Beauvais, 1631.

LUPPÉ (Marquis de). — *Les seigneurs de Beaurepaire-sur-Oise*. Senlis, 1897.

MANNEVILLE (A. de). — *De l'état des terres et des personnes dans la paroisse d'Amblainville (Vexin français) du XII^e^ au XV^e^ siècle*. Beauvais, 1890.

MARGRY (A.). — *Baillis de Senlis*, dans *C.-R. et Mém. du Com. Archéol. de Senlis*, t. XVII (1881), pp. 1-120.

MARGRY (A.). — *Nouvelles recherches sur les baillis et les baillifs, 1190-1567*, dans *C.-R. et Mém. du Com. Archéol. de Senlis*, t. XXXVII (1905), pp. 141-211.

MARGRY (A.) et MÜLLER (Abbé E.). — *Fragment d'un compte des recettes du domaine du roi dans le bailliage de Senlis en l'année 1332*. Senlis, 1894.

MATHON (M.). — *Histoire de la ville et du château de Creil*. Paris, 1861.

MAUGIS (E.). — *Histoire du Parlement de Paris, de l'avènement des rois Valois à la mort de Henri IV*, 3 vol. Paris, 1913-1916.

MÉNIER (M.A.). — *Le chapitre cathédral de Senlis de 1139 à 1516*. Thèse de l'Ecole des Chartes, exemplaire dactylographié déposé aux Arch. dép. de l'Oise, 1945.

MIROT (L.). — *Inventaire analytique des hommages rendus à la Chambre de France*, fasc. I, Prévôté et vicomté de Paris ; fasc. II, Bailliages de Senlis, Clermont-en-Beauvaisis, Valois. Melun, 1932-1936.

MOREL (E.). — *La commune de Compiègne, 1153-1319*. Compiègne, 1901.

MOREL (E.). — *Vente de la mairie de Pontpoint à l'abbaye du Moncel*, dans *C.-R. et Mém. du Com. Archéol. de Senlis*, t. XXXI (1887-1898), pp. 171-180.

MÜLLER (Abbé E.). — *Analyse du cartulaire, des statuts... de Notre Dame de Senlis, 1041-1395*. Senlis, s. d.

MÜLLER (Abbé E.). — *Les coutumes de Chantilly*, dans *C.-R. et Mém. du Com. Archéol. de Senlis*, t. XV (1908), pp. 135-154.

MÜLLER (Abbé E.). — *Inventaire de la collégiale Saint-Cosme de Luzarches aux XIV et XV^e^ siècles*, dans *Mém. de la Soc. Hist. et Archéol. de l'arrond. de Pontoise et du Vexin*, t. XV (1893), pp. 73-88.

MÜLLER (Abbé E.). — *Le prieuré de Saint-Leu d'Esserent. Cartulaire, 1080-1538*. Pontoise, 1901.

MÜLLER (Abbé E.). — *Trois évêques de Senlis*. Beauvais, 1867.

Ordonnances des rois de France de la troisième race, 22 vol. Paris, 1723-1849.

PIHAN DE LA FOREST (P.F.). — *Esprit des coutumes du bailliage de Senlis et les textes, tant de la première compilation de ces coutumes et de ces ordonnances du bailliage de Senlis faites en 1493 que des rédactions de 1506 et réformations de 1539 conférées ensemble, avec des notes élémentaires*. Paris, 1771.

PILLET (J.). — *Histoire du château et de la ville de Gerberoy de siècle en siècle*. Rouen, 1679.

ROZIÈRE (E. de). — *L'assise du bailliage de Senlis en 1340 et 1341 ; publié d'après le manuscrit du Comité Archéologique de Senlis*. Paris, 1892.

S. (G.). — *Inventaire des titres de la baronnie de Mello, 1300-1600*. Aurillac, 1932.

SAINT-LEU (M. de). — *Coutumes du bailliage de Senlis et son ancien ressort...* Paris, 1703.

SAMARAN (Ch.) et VAN MOË (E.A.). — *Auctarium chartularii Universitatis Parisiensis. Liber procuratorum nationis gallicanae (Franciae), 1443-1456*. Paris, 1942.

TUETEY (A.). — *Inventaire analytique des livres de couleur et bannières du Châtelet de Paris*. Paris, 1899-1907.

TUETEY (A.). — *Testaments enregistrés au Parlement de Paris sous le règne de Charles VI*. Coll. des Doc. inéd. sur l'Hist. de France, Mélanges historiques, t. III. Paris, 1880, pp. 241-704.

VALOIS (N.). — *Le Conseil du roi aux XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles*. Paris, 1888.

VATTIER (A.). — *Cartulaire du prieuré de Saint-Christophe en Halatte*. Senlis, 1876.

WICKERSHEIMER (Dr E.). — *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age*, 2 vol. Paris, 1936.

SOURCES MANUSCRITES

Les dépouilllements ont porté sur les fonds suivants :

Arch. nat., Séries L, LL, P, R, S, X, Y, Z, ZZ.

Arch. dép. Oise, Séries B, E, G, H.

Arch. dép. Seine-et-Oise, Séries E, G, H.

Arch. comm. Beauvais (Les archives ont été entièrement brûlées en 1940 ; seuls, les inventaires publiés permettent de s'y référer encore).

Arch. comm. Compiègne (Les renseignements tirés des archives communales de Compiègne nous ont été aimablement communiqués par Carolus Barré).

Arch. comm. Pontoise.

Arch. comm. Senlis.

Arch. Hôtel-Dieu Beauvais.

Arch. château Chantilly.

Arch. château Mello.

Bibl. nat., fonds français, fonds latin, pièces originales, coll. Clairambault, coll. Moreau, coll. Picardie.

Bibl. de l'Arsenal.

Bibl. de la Sorbonne.

Bibl. mun. Beauvais, coll. Bucquet-aux-Cousteaux.

Bibl. de la Soc. Acad. de l'Oise, généalogies d'Elbée.

Papiers Carolus Barré.

Le lecteur qui désirerait connaître le détail des manuscrits utilisés dans chacun de ces fonds voudra bien se reporter au tableau des sources manuscrites présenté dans :

Guenée (B.). *Tribunaux et gens de justice dans le bailliage de Senlis, 1380-1550*.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis